

DEPARTEMENT
DE LA
CHARENTE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE ROYAN

SEANCE DU 28 JUILLET 1966 à 18 H.30

O B J E T

Règlement des frais à
M. GROFFROY : affaire
MAIGNEN

66123

Le vingt huit juillet mil neuf cent soixante six,
à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de ROYAN s'est
réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions,
à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël de LIPKOWSKI,
Député-Maire, d'après convocations faites le 22 Juillet 1966.

Etaient présents: MM. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire,
Melle FOUACHE, MM. MATRAS, BISCAYE, BUJARD, LANUSSE Adjoints,
MM. COLLE, BOUCHET, POUGET, NAULIN - BETOUS, BOUDEY, BROTUREAU,
GACHET, REIX, DOMEQ, Mme BIDEAU, MM. BERLAND, TETARD, STIPAL,
CAMBLOM, NARTEAU, PECHEVIS, OSQUIGUIL.

Représenté: M. VULTAGGIC par M. le Député-Maire.

Secrétaire: M. TETARD

Les conseillers présents formant la majorité des
membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du
Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un Secrétaire
pris dans le sein du Conseil.

M. TETARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages,
a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

A la requête de la Ville, M. René Maurice GROFFROY
Huissier à ROYAN a fait sommation à M. MAIGNEN de déguerpir du
terrain municipal qu'il occupe indûment près du nouveau Centre
Médico-Social.

Pour cette intervention, M. GROFFROY demande le règlement
de ses frais, soit 127,27 F pour lesquels la Commission des Finances
du 1er juillet 1966 a donné un avis favorable.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'Etat de frais présenté par M. GROFFROY, Huissier à
ROYAN, pour son intervention contre le sieur MAIGNEN,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du
1er juillet 1966,

DÉCIDE :

- de régler à M. René Maurice GROFFROY, huissier à R. YAN, 5 place du Portique, C.C.P. BORDEAUX 595-29, la somme de 127,87 F (cent vingt-sept francs vingt-sept centimes) montant de ses frais dans l'affaire MAIGNE.
- que la somme sera imputée sur le chapitre 934 du Budget 1966.

Fait et délibéré à R. YAN, les jour, mois et en susdit.
Ont signé en registre, MM. les membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



Maurice



APPROUVE

ROCHEFORT-à-MER, le
Le Sous-Prefet, *... AUDI 1966*

huy